

le PUY enVELAY
Capitale européenne du Saint-Jacques-de-Compostelle
Patrimoine mondial de l'UNESCO

L'incontournable
En avant-première venez courir sur le tracé du contournement du Puy-en-Velay !

OUVREZ LA ROUTE POUR LA SEULE ET UNIQUE FOIS !

2 DISTANCES
9 KM Départ 10h au Km 0 du contournement
17 KM

1er JUILLET 10H

Retrait des dossards stade LAFAYETTE (Liaison jusqu'au départ par les rives de la Borne)

INSCRIPTION PRÉALABLE EN LIGNE
(Pas d'inscriptions sur place le jour de la course)

WWW.LINCONTOURNABLE-ENVELAY.FR

UNE ORGANISATION

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : Agglo le PUY enVELAY, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Agglo le PUY enVELAY, Agglo le PUY enVELAY, spie batignolles, GAGNE, ATTRACTIVITÉ TOURISME, CDCHS, le PUY enVELAY, leveil

Retrouvez sur le site Internet toute l'actualité de l'opération, ses vidéos et photos. Téléchargez la plaquette de l'opération, les journaux de chantier et l'ensemble des informations liées au contournement de l'agglomération du Puy-en-Velay.

En complément, composez le numéro de la ligne Allo Chantier : Pour vous renseigner et être à votre écoute tout au long des travaux, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

www.rn88-lepuyenvelay.fr

N°Vert 0 805 69 68 43

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand

7, rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04.73.43.16.00 | Fax : 04.73.34.37.47

www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr



PRINTEMPS/ÉTÉ 2018 N°10



EN **DIRECT du CHANTIER**



ÉDITO

Françoise NOARS,
Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.



Nous y sommes presque. Plus qu'une esquisse, plus que des plans ou des schémas, le contournement du Puy-en-Velay s'imprime maintenant dans la réalité avec sa mise en service programmée mi-juillet.

Au regard de l'importance de l'événement, il nous a paru naturel d'y consacrer la totalité du contenu de ce 10e numéro de « En Direct du Chantier ».

Dès cet été, les automobilistes pourront circuler sur cette nouvelle section de la RN88 dans des conditions significativement améliorées, notamment en matière de fluidité du trafic et de sécurité. Par ailleurs, en offrant des gains de temps importants sur les destinations locales, régionales et nationales, cet aménagement contribuera à l'attractivité de la ville du Puy-en-Velay et apportera davantage de confort aux habitants de l'agglomération.

Cette mise en service va changer la physionomie du territoire ponot mais peut-être également celle de votre quotidien en modifiant vos trajets habituels. Le Dossier de cette édition du journal présente les itinéraires que vous pourrez bientôt emprunter pour utiliser le contournement, en fonction de

vos destinations. L'objectif de cette démarche est bien d'attirer votre attention sur le déplacement du point d'échange avec la RN 88, côté nord de l'agglomération, actuellement assuré par un carrefour giratoire avec l'avenue Charles Dupuy (secteur de la Chartreuse). À la mise en service du contournement, ce point d'échange sera supprimé et remplacé par un échangeur complet situé sur l'avenue des Belges (secteur de Bellevue).

En attendant l'ouverture du contournement aux voitures, la journée festive « L'incontournable » est organisée le dimanche 1er juillet prochain pour célébrer l'événement. À cette occasion, deux courses pédestres et de nombreuses animations prendront place sur le tracé.

Nous vous invitons à venir nombreux partager ce moment avec nous et, dans cette attente, nous vous souhaitons bonne lecture de ce dixième numéro du journal spécial mise en service du contournement.



DOSSIER

La mise en service est pour cet été !

La mise en service du contournement est programmée pour **mi-juillet**.

Attendu depuis de nombreuses années par les habitants de l'agglomération, le contournement va singulièrement modifier la manière de circuler autour du Puy-en-Velay et progressivement capter le trafic de transit et ainsi faciliter les déplacements locaux de la population ponote.

La route change, je change de route !
Dès la mise en service, j'adapte mes habitudes.



Le déplacement du point d'entrée au Puy-en-Velay concrétisé par la mise en service de l'échangeur de Bellevue va entraîner quelques modifications d'usage des itinéraires de liaison entre Brives-Charensac et Le Puy-en-Velay.

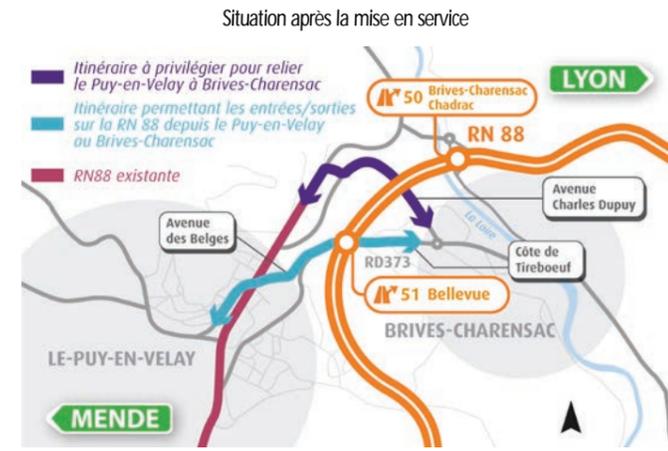
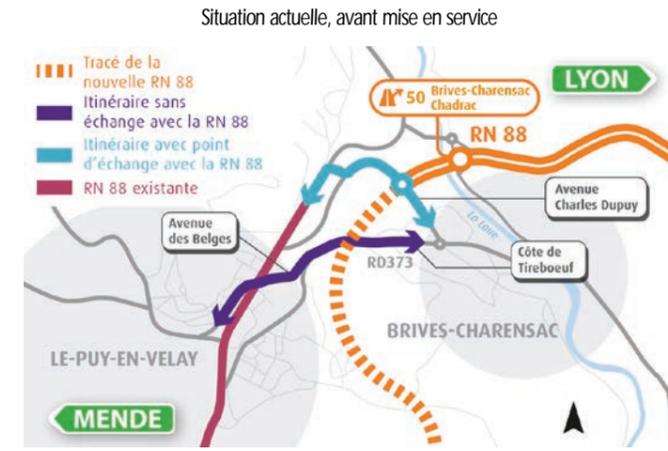
Actuellement, les usagers qui arrivent ou quittent le Puy-en-Velay par la RN88 en direction du nord passent nécessairement par l'avenue Charles Dupuy située sur la commune de Brives-Charensac (en bleu clair sur le premier plan ci-après).

Dès ce mois de juillet, pour ces mêmes usagers de la RN88, l'entrée ou la sortie de la ville s'effectuera par la RD 373, c'est-à-dire par l'avenue des Belges du côté du Puy-en-Velay ou par la Côte de Tireboeuf, du côté de Brives-Charensac (itinéraire en bleu clair sur le second plan ci-joint).

Cet itinéraire sera connecté au nouvel échangeur de Bellevue (n°51) qui permettra les mouvements entrée/sortie avec la RN 88 dans les deux sens de circulation.

Dans ces conditions, les automobilistes qui relient simplement Brives-Charensac au Puy-en-Velay, et qui utilisent actuellement l'itinéraire Côte de Tireboeuf/Avenue des Belges (en mauve sur le premier plan ci-joint), pourront judicieusement emprunter la RD988 - avenue Charles Dupuy - et l'ancienne RN88 dont le trafic aura été en partie allégé par la suppression du point d'échange avec la RN 88 (en mauve sur le second plan ci-après).

En anticipant les modifications apportées par la mise en service de l'échangeur de Bellevue, nous adapterons ainsi plus rapidement nos habitudes à ce nouveau contexte.

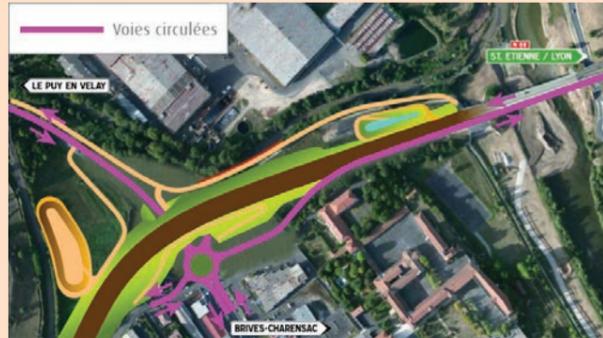




MODE D'EMPLOI

Vos conditions de circulation au niveau de la traversée de la Loire jusqu'à la mise en service définitive

Depuis 2013 et la mise en service du second pont sur la Loire, la circulation sur la RN 88 se fait sur ce nouveau pont et par une chaussée provisoire débouchant sur le rond-point de l'avenue Charles Dupuy. Cet itinéraire permet de libérer les emprises nécessaires à l'aménagement de la chaussée Est du contournement sur ce secteur.



À partir de la mise en service du contournement en juillet 2018, et jusqu'à la fin de l'année 2018, la circulation se fera à double sens sur la chaussée côté Ouest du contournement au niveau de la traversée de la Loire et sur le secteur de la Chartreuse, permettant ainsi la construction de la chaussée Est sur les emprises occupées auparavant par la chaussée provisoire :



Une fois ce chantier de construction de la seconde chaussée terminé, à l'horizon de la fin d'année 2018, le contournement sera livré dans sa configuration définitive avec la mise à 2 x 2 voies complète de ce secteur :



FOCUS

L'Incontournable, le 1er juillet : le contournement est à vous

Le dimanche 1er juillet prochain, Le Puy-en-Velay Attractivité et Tourisme et le Comité départemental des courses Hors Stade vous proposent d'être les premiers à fouler officiellement le tracé du contournement pour une course unique ouverte à tous qui se déroulera de 10h à 12h30.

Pour chaque inscription, les organisateurs reverseront 1€ au profit de l'association « Vivre et Conduire » qui œuvre en faveur de la prévention routière, notamment auprès des jeunes.

Pour participer à cette course inaugurale, sur 9 ou 17 km, vous devez impérativement vous inscrire avant le 27 juin à minuit sur le site dédié à l'événement : www.lincontournable-envelay.fr.

Après la course, venez dès 12h30 pour pique-niquer si vous le souhaitez et découvrir le tracé avec ses vues panoramiques, quelques jours avant l'ouverture du contournement aux voitures. De nombreuses animations sont programmées et un marché paysan vous accueillera près du lieu-dit « Les Baraques ». Des Food trucks seront également présents tout au long du contournement pour une pause gourmande.

Si vous n'êtes pas adeptes de la randonnée, du vélo, de la trottinette, du roller ou de l'hoverboard, des navettes en accès libre et accessibles à tous vous déposeront à différents points d'arrêt du tracé pour vous permettre de profiter des vues imprenables offertes par le contournement. Pour une balade unique et hors du temps, des calèches vous réservent un doux moment de détente à vivre en famille et entre amis au rythme du pas tranquille des chevaux.

Nous vous attendons nombreux !

Une signalisation particulière sera installée pour les stationnements. La manifestation « l'incontournable » se terminera à 17h.

En dehors de la journée du 1er juillet durant laquelle le contournement sera ouvert au public, pour votre sécurité, il est interdit d'entrer sur le chantier.

Nous vous rappelons qu'il est dangereux de se rendre sur le chantier du contournement. Il est strictement interdit d'y pénétrer (piétons, motos, quads...).



REPORTAGE PHOTOS



L'échangeur de Bellevue sera mis en service mi-juillet 2018.



Les deux giratoires de Bellevue sur la RD373 révèlent aux ponots la configuration définitive de l'échangeur.



GROS PLAN

La mise en service du contournement du Puy-en-Velay va donner lieu à une passation de relais entre l'équipe en charge de la conception et de la construction de l'infrastructure et celle en charge de son entretien et de son exploitation.

Pour mener à bien sa mission, cette dernière dispose d'un nouveau Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) créé spécialement dans le cadre de l'opération du contournement du Puy-en-Velay. Livré durant l'été 2017, il est situé en bordure de l'actuelle RN88, au lieu-dit « Les Baraques », sur la commune de Cussac-sur-Loire. Il accueille 18 agents de la Direction interdépartementale des routes Massif Central, précédemment basés sur les centres d'appui de Loudes et Brives-Charensac et désormais regroupés dans un même lieu, à proximité du contournement.

Par ailleurs, les équipements techniques nécessaires à l'exploitation du contournement ont été mis en place dans le cadre de l'opération : caméras de surveillance, stations de comptage du trafic, panneaux à message variable et station météo.

24h/24 et 7j/7, ces femmes et ces hommes en orange veillent ainsi sur la sécurité des usagers et interviennent aussi bien pour porter assistance en cas de panne ou d'accident, que pour nettoyer la route de ses débris, ou encore baliser une zone de travaux.

Après la construction, l'exploitation

Ils assurent la maintenance des équipements et des ouvrages, l'entretien des espaces verts et contrôlent l'état des chaussées.

Ils collaborent également avec les services de secours (pompiers, sécurité civile), de sécurité (gendarmerie, CRS) et d'information temps réel (site Internet bison-fute.gouv.fr).

Durant la période hivernale, une surveillance particulière des conditions de circulation est mise en œuvre : mobilisation des équipes, engins de salage et de déneigement, stations météo, liens permanents avec Météo France et Bison futé pour une information en temps réel des usagers...

En dépit de l'application des règles strictes de sécurité édictées par le métier, au niveau national et local, les agents se sentent hélas de plus en plus vulnérables face aux comportements des automobilistes. On constate en effet une augmentation du nombre d'incidents (agents frôlés par des véhicules) et d'accidents (heurts de camions, agents blessés) dus pour l'essentiel à une vitesse excessive, au phénomène de somnolence et à l'usage de plus en plus fréquent du téléphone portable au volant. Par ailleurs, le nombre d'incivilités à l'égard des agents se multiplie.

Ces agents en orange présents sur le contournement du Puy-en-Velay veillent pour rendre notre trajet plus sûr : adaptons tous un comportement responsable et respectons les personnels des routes !

